

PV de l'assemblée Générale ordinaire du 27/10/2016

Agenda

- Présentation du rapport moral pour l'année écoulée. Propositions pour l'année à venir.
- Approbation des comptes
- Fixation du montant de la cotisation annuelle
- Élection du conseil d'administration

15 personnes présentes, dont 11 membres à jour de leur cotisation.

1) Présentation du rapport moral pour l'année écoulée. Propositions pour l'année à venir

Le rapport moral est présenté par Grégoire Simonnet, secrétaire/trésorier et discuté avec les présents. Document en annexe.

2) Approbation des comptes

Les comptes, présentés par Grégoire Simonnet, secrétaire/trésorier, sont approuvés par les membres présents à jour de leur cotisation.

Les comptes sont décrits dans le rapport moral.

3) Fixation du montant de la cotisation annuelle

La cotisation annuelle s'entend pour 12 mois à partir de la date d'inscription.

La cotisation annuelle pour une personne est maintenue à 40 € par an. Les membres peuvent toutefois, généreusement, proposer un montant plus élevé.

La cotisation annuelle pour une personne supplémentaire de la même famille est fixée à 20 €

La cotisation annuelle pour une personne morale est fixée à 100 €.

4) Élection du conseil d'administration

Le conseil d'administration suivant est désigné par les membres présents à jour de leur cotisation :

- François Jacob
- Liliane Pierre Jean
- Grégoire Simonnet
- Pierre Slawny
- Hadrien Vroylandt

L'ensemble de l'assemblée présente souhaite toutefois que les décisions soient prises collectivement, par l'ensemble des membres de l'association présents lors des ateliers et qu'ainsi une gouvernance collective large soit mise en place.

Fait à Paris, le 1^{er} novembre 2016
Grégoire Simonnet, Secrétaire/Trésorier